

Transparence

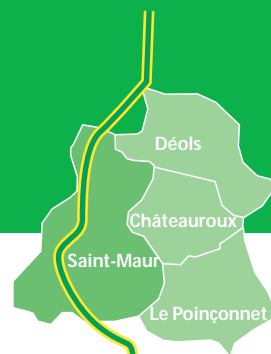
N°15 - JANVIER 2005

Bonne année

2005

Améliorer notre
cadre de vie

*Construction de
nouveaux équipements
sportifs et
réaménagement de
rues...
la commune investit
pour tous !*





année 2005 vient de commencer dans la douleur, comme d'ailleurs l'année 2004. Il y a un an presque jour pour jour un avion s'abîmait en mer d'Egypte emportant par le fond près de 130 de nos compatriotes. L'année 2005 ne commence pas sous de meilleurs auspices, le flux et le reflux de l'océan ont noyé, ont englouti, ont tué près de 150 000 hommes, femmes et enfants. Comment ne pas nous associer à la douleur des familles ayant perdu des êtres chers ? Notre commune n'a pas été épargnée.

A l'inverse de la situation du monde, 2004 aura été une bonne année pour nous. Terrain de football modernisé, dojo financé. Notre complexe sportif commence à prendre forme, il nous reste à achever le bouclage financier du Gymnase.

Ces équipements s'inscrivent aussi dans une stratégie de communication globale de la commune, et finalement cela ne marche pas si mal, si j'en crois la demande croissante en matière d'habitat sur notre commune. Le prix du patrimoine foncier monte, cela signifie que la commune prend de la valeur.

De gros efforts de voirie ont été entrepris en 2004, la route de Tours, l'ancienne route de Tours, le chemin Gourichon, la rue de la Martinique, la rue de Von et l'éclairage de la route de Niherne, ces efforts seront poursuivis. Ils seront d'une ampleur encore plus importante en 2005, les travaux du rond point d'Epis-Centre commenceront le 15 février prochain. Ils prolongent les travaux de la RD 67, route de CAP Sud, qui eux sont en cours. A la suite, la commune entamera les travaux de la liaison piétonnière destinée à raccorder la résidence Justice les Ormes à Bel-Air. La rue des Echarbeaux sera entièrement refaite avec un large trottoir côté ligne de chemin de fer, type liaison douce, à usage mixte piéton et cycliste, ces travaux se poursuivront jusqu'au rond point de la rue de Niherne. La rue des ponts sera renforcée notamment dans sa partie gauche en direction du bourg afin de protéger les piétons marchant le long, de plus une liaison piétonnière nouvelle sera créée pour rejoindre celle existante depuis la rue des Ponts. Enfin, le cheminement piéton existant sera restauré.

De plus, la commune qui souhaite aussi s'occuper des écarts procédera à la réfection complète de l'accès au village des Echarbeaux.

Le bâti du château des planches a été restauré en 2004, cette année c'est le tour du Parc et des abords. Ils seront entièrement requalifiés : mur d'enceinte, parking et éclairage.

A Cap Sud, les travaux de l'avenue d'Occitanie vont commencer, ils débiteront par le Pré Naudin. Ce sont des travaux lourds menés par la communauté d'agglomération, la commune finance les réseaux d'eaux pluviales ainsi que l'éclairage public.

Des travaux seront réalisés dans le périmètre du presbytère afin, d'une part, de permettre au usagers d'y marcher dans de meilleures conditions et, d'autre part, d'en interdire l'accès physique aux véhicules motorisés, scooters, motocyclettes etc. Cela commence à suffire. Vous m'aurez tous compris.

Par ailleurs des travaux de mise en sécurité de certaines voies dans la zone urbaine communale sont prévus, il est en effet envisagé la pose de ralentisseurs. Les automobilistes ne sont pas raisonnables.

En matière d'habitat, la commune continuera à se développer. Elle disposera à la fin du premier semestre du dossier d'enquête publique de la pièce de la Fontaine, la grande parcelle route du stade. Il est impératif que la commune se dote de réserves foncières. Cette année commenceront les études de la création d'un lotissement communal sur cette parcelle, les travaux de restauration de la rue du Moulin et de l'Ancienne Mairie seront compris dans cette opération.

Beaucoup de travaux en 2005, bien plus qu'en 2004. La presse titrait il y a quelques jours, faisant la rétrospective 2004 concernant notre commune : « des travaux et des travaux ». Le titre 2006 devrait lui ressembler étrangement.

Voilà ce que je souhaitais vous écrire. Je pense qu'au début de l'année 2006, le soleil se lèvera sur une commune embellie et modernisée, sur une agglomération qui aura su dépasser ses handicaps, qui aura su rendre service aux habitants de nos territoires, mais aussi du département.

Bonne année et bonne santé à tous.

François JOLIVET
Maire
Conseiller Régional

Aux nos actes disons

Sommaire

N° 15 - JANVIER 2005

- 3** Evènements > Inauguration stade, expo Émail, ...
- 4** Commission animation et sports > Présentation
- 5** Histoire d'un chantier > Terrain de football
- 6/7** Jeunesse > Vie scolaire, vacances
- 8/10** Dossier > Travaux et investissements
- 11** Zoom sur > Yoan Rondelot
- 12/13** Vie associative > Nouvelles associations, partenariat, ...
- 14/15** Vie pratique > Divagation d'animaux, documents administratifs, ...
- 16** Vie culturelle > Festival de sculpture, agenda des manifestations



LE JOURNAL DE LA COMMUNE

Édité par :

Mairie de Saint-Maur

36250 SAINT-MAUR

02 54 08 26 30

Directeur de la Publication :

François Jolivet

Conception et Réalisation :

Orditypo

Crédit photo :

Ville de Saint-Maur - NR

Orditypo

Impression :

Imprimerie Matarèse

imprimé sur papier recyclé

"Cyclus Print"

ÉVÈNEMENTS

ÉVÈNEMENTS



> 13 juin 2004
journée des peintres dans la rue



> 26 juin 2004
visite de Saint-Maur commentée



> 2 septembre 2004
Voyage à La Rochelle



> septembre 2004
Exposition au Château des Planches
"Histoire d'émail" avec Léa Sham's et Alain Duban
photo R. Perot NR



Les enfants ont posé beaucoup de questions
sur le travail des artistes.



> novembre 2004
diffusion sur Arte du documentaire :
le soldat inconnu vivant
article liberation 10/11/04

Docu. Images d'archives et reconstitutions retracent
le destin du poilu amnésique Anthelme Mangin.
Un fantôme de l'Histoire

> Inauguration du stade de foot !

18 décembre 2004

En présence de Séverine Sauvagère
St-Mauroise, élue Miss Berry 2005



COMMISSION

ANIMATION ET SPORTS

> Qui ?

La commission Animation et Sports est présidée par le Maire. Le Vice-Président qui gère cette commission au quotidien est l'adjoint en charge de l'Animation et des Sports : Patrick BAUCHÉ



5 conseillers municipaux en sont membres : Chantal AUDOUX, Jannick GAULTIER, Patrick LUMET, Jean-Noël MIGUET, Chantal VERGNAUD.

> Quand ?

Elle se réunit au moins une fois par mois en Mairie et participe régulièrement aux animations municipales ou associatives.

> Quoi ?

Animer elle-même ou coordonner les animations des différentes associations d'une part, gérer la répartition et la bonne utilisation des équipements sportifs d'autre part, il lui revient aussi d'orienter, de soutenir et d'assister les projets issus de l'imagination des bénévoles en charge de la vie associative de notre commune. En fin d'année, les illuminations de la commune et l'organisation du marché de Noël font aussi partie de ses prérogatives.

Ponctuellement, elle sait également provoquer, organiser ou aider à l'organisation de grandes manifestations d'envergure régionale ou nationale.

Elle a aussi dans son actualité, la participation aux grands chantiers en matière d'équipements sportifs comme le terrain de football synthétique qui vient d'être inauguré, le nouveau dojo prévu cette année, et le futur gymnase.

Enfin, tout ce qui peut contribuer au mieux vivre de nos administrés, et tout ce qui peut permettre de faire connaître notre commune sont les matières premières de cette commission.

> Comment ?

Au cours du 4^{ème} trimestre, la commission définit le calendrier des animations, avec 2 objectifs : Innover et maîtriser les coûts. Elle définit également les conditions d'attribution et le montant des subventions en signant des conventions pluriannuelles avec les associations. En effet, il n'est plus question de subventionner le fonctionnement d'une association mais de contractualiser la réalisation d'un projet innovant et rentrant dans les objectifs du conseil municipal notamment en faveur des jeunes. Après l'accord de l'ensemble des conseillers municipaux, et le vote du budget, elle s'emploie tout au long de l'année à la concrétisation de ses propres projets et elle s'assure de la bonne utilisation des subventions.

> A l'écoute

La dynamique de ses membres est l'atout principal de cette commission. Disponibilité, réactivité face aux imprévus, écoute permanente des responsables associatifs et sportifs, permettent de faire le lien entre tous les acteurs bénévoles et responsables de la vie associative.

> Maillon d'un ensemble

Seule, cette commission ne pourrait pas faire face à ses engagements. La commission des finances tout d'abord par ses conseils et ses arbitrages indispensables assure l'équilibre nécessaire d'un budget maîtrisé. L'ensemble du conseil ensuite qui approuve ces projets, entraînant quelquefois des dépenses pouvant paraître non productives, mais l'animation d'une commune doit-elle répondre à des critères de "rentabilité" ?

Les services municipaux enfin qui assurent toute la partie matérielle et qui répondent toujours aux demandes aussi variées soient-elles.



HISTOIRE D'UN CHANTIER



> Construction du terrain de football en gazon synthétique

Deux mois pour une réalisation exemplaire :

Terrain de football unique dans l'Indre, équipement exceptionnel, utilisation illimitée, résistance inégalée, recyclage des pneus, pas d'arrosage, pas de tonte...

*La modernité au service du développement durable.
La modernité au service de la population.*



07/07/04
début des travaux

3 objectifs :

- Disposer d'un équipement de qualité
- Diminuer les coûts d'entretien
- Etre utilisable rapidement et en tout temps



Subventionné
par la Région Centre,
le Conseil Général et la Communauté
d'Agglomération à près de 80%, ce terrain aura
côuté moins cher à la commune qu'un terrain engazonné !

12/09/04
coup d'envoi du premier match

8700 m²
gazon synthétique

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE



> Ecole Maternelle

Les effectifs de l'école maternelle Les Planches sont en constante augmentation :

Année 2003/2004	Année 2004/2005	Prévision 2005/2006
77 élèves	86 élèves	Entre 90 et 95 élèves

Si les prévisions 2005/2006 venaient à se confirmer, nous serions amenés à demander à l'Inspection Académique de l'Indre d'attribuer les effectifs nécessaires à l'ouverture d'une 4^{ème} classe. La commune mettra alors tout en œuvre pour l'accueil des enfants en adaptant les locaux et en équipant la nouvelle salle en mobilier.

> Primaire

Les effectifs sont stables mais devraient s'accroître sensiblement dès la prochaine rentrée.

Année 2003/2004	Année 2004/2005	Prévision 2005/2006
111 élèves	110 élèves	Environ 125 élèves

Franck PINARDON, ancien directeur de l'école primaire, est désormais affecté au secteur de la Châtre depuis la rentrée scolaire. Il a été remplacé par Stéphane BERGER qui nous arrive de l'école d'Etrechet. Au nombre des autres départs, on compte Emmanuelle NAULEAU, professeur des écoles, qui a été remplacée par M^{lle} GUY.

> Restaurant scolaire

M^{me} VARLAN, responsable de cuisine au restaurant scolaire depuis de nombreuses années, est partie à Vannes pour y mener une nouvelle vie en tant que Restauratrice d'une crêperie bretonne.

La société Scolarest vient de la remplacer par M^{me} JABET qui a pris ses fonctions début décembre.

La commission des Affaires Scolaires veille attentivement à ce que les enfants et les adultes qui déjeunent au restaurant

bénéficient toujours de la même qualité de service tant en ce qui concerne la composition des repas que de l'hygiène en général.

Les 168 enfants présents à l'occasion du repas de Noël démontrent que chacun est satisfait de la prestation offerte. Nos chères têtes blondes ont pu apprécier une mousse de canard avec toasts, un filet mignon sauce champignon et pommes Duchesse, fromage et gâteau au chocolat.



Représentants des parents d'élèves dans les Conseils d'école

Ont été élus délégués des parents aux Conseils d'écoles :

- Ecole Maternelle : Virginie LAMARRE, Marie-Lise MERY, Isabelle JOLIVET, Lyne PALCY, Vanessa RIERA, Patrice DURIS
- Ecole Primaire : Frédérique COTINAT, Christelle GAUME, Sylvie ETIEVE, Nathalie PERRIN, Annie PINOT, Nathalie SAGET, Pascal LABAYE, Catherine DESIRE.

Ont été élus pour siéger :

- A la commission du restaurant scolaire :
Ecole Maternelle : Vanessa RIERA, Patrice DURIS
Ecole Élémentaire : Pascal LABAYE, Frédérique COTINAT
- A la commission chargée du contrat éducatif local (CEL) et du contrat temps libre (CTL) :
Ecole Maternelle : Isabelle JOLIVET, Virginie LAMARRE
Ecole Élémentaire : Annie PINOT, Nathalie PERRIN

> Interview de Stéphane Berger Directeur de l'École Élémentaire



Quelles sont vos impressions au bout de 4 mois de présence à l'école primaire ?



L'école élémentaire "Les planches" est une école dynamique où beaucoup de projets sont mis en oeuvre. En effet, l'école participe au prix Escapages, à la Semaine de la Presse, à la Semaine du Goût, au Téléthon, au Rallye Mathématiques, au Défi-Lecture...

L'équipe enseignante fait tout son possible pour que les élèves atteignent le maximum de leurs possibilités. Elle est aidée en cela par la Mairie qui n'hésite pas à soutenir les différents projets ou les différentes sorties scolaires mis en place.

De plus, la communication entre les élèves, la mairie et les enseignants est favorisée par "un mini conseil des élèves" qui se déroule tous les trimestres. Les élèves, représentés par les 6 délégués, ont, à cette occasion, la liberté de dire et de demander ce qu'ils veulent. Après discussion, les propositions les plus intéressantes sont retenues et mises en oeuvre.

Que pensez-vous des conditions matérielles mises à votre disposition (locaux et environnement) ?

L'école des "Planches" a l'avantage d'avoir, dans un cadre superbe, tous les locaux (gymnase, terrain de sport, cantine, salle des fêtes) regroupés sur le même site, ce qui engendre un certain confort dans les apprentissages. De plus l'équipement informatique est tout à fait convenable (13 ordinateurs en réseau, un scanner, un appareil photo numérique) et permet de mettre en oeuvre, que ce soit dans chaque classe ou dans la salle informatique, toutes les compétences du brevet informatique.

Comment voyez-vous la prochaine rentrée scolaire ?

La rentrée prochaine devrait s'inscrire dans la stabilité au niveau de l'équipe enseignante ce qui aidera certainement à la mise en place d'un nouveau projet d'école. Néanmoins, le seul point qui devrait être délicat à gérer est l'augmentation des effectifs. En effet, on aura certainement à faire face à la répartition de plus 125 élèves pour 5 classes à l'heure actuelle. L'équipe enseignante commence déjà à réfléchir aux différentes organisations qu'il serait possible de mettre en place.

JEUNESSE VACANCES



Dans le cadre du Contrat Educatif Local et du Contrat Temps Libre avec le soutien financier de la CAF de l'Indre, les enfants et Adolescents de 6 à 16 ans bénéficient d'activités sportives et culturelles pendant les vacances scolaires. Encadrées par des professionnels, ces activités permettront aux jeunes de découvrir différentes manières de s'exprimer.

En parallèle, l'Association Familles Rurales organise un Centre de Loisirs sans hébergement avec possibilité de garderie.

Contact : Amandine Divois, Marie-Lise Mery ou Joël Moreau
Tél. : 02 54 22 18 30 - Adresse : BP 6 - 36250 Saint-Maur



ACTIVITES PROPOSEES POUR LE CEL/CTL

Semaine du 07 au 11 février

9 h 30 - 10 h 40

Yoga – Groupe 1

Arts Plastiques – Groupe 2

10 h 45 - 12 h 00

Yoga - Groupe 2

Arts Plastiques – Groupe 1

Semaine du 14 au 18 février

9 h 30 - 10 h 40

Jeux d'opposition / Sports - Groupe 1

Informatique - Groupe 2

10 h 45 - 12 h 00

Jeux d'opposition - Groupe 2

Informatique - Groupe 1



Inscriptions : Pour le CEL/CTL, auprès de la Mairie : Hervé Guichard 02 54 08 26 43

Les enfants du Centre de Loisirs pourront participer aux activités du CEL dans la mesure des places disponibles.

> Multiples chantiers pour le développement économique

> Déplacement du giratoire du Pré Naudin

Personne n'avait pensé il y a 20 ans que la zone d'Activité CAP Sud deviendrait la première zone commerciale du Département. L'arrivée de l'autoroute A20 en 1998 a entraîné le développement fulgurant qu'on lui connaît désormais. Ce succès s'accompagne d'un important flux de véhicules notamment aux heures de pointe et en fin de semaine. Pour résoudre ce problème, il convient d'aménager une nouvelle voie d'accès à la zone à partir du giratoire du Pré Naudin (près de Lapeyre) qui rejoindra l'arrière de Mr Bricolage et permettra donc de se diriger vers la rue du Commerce (Cultura) sans emprunter l'avenue d'Occitanie.

Préalablement à la construction de cette nouvelle voie qui devrait être réalisée en 2006 et pour respecter les normes routières, il a été nécessaire de déplacer le giratoire de quelques mètres afin de créer une nouvelle sortie à proximité immédiate des établissements Pradier. Le nouveau rond point permettra également de desservir le futur magasin Gifi dont les travaux vont débuter prochainement et qui sera situé près de Techni-Murs.

Le coût de construction du giratoire est assuré par la Communauté d'Agglomération, la Commune prenant à sa charge l'éclairage public pour un montant de 31.000 € TTC.

> Boulevard du Franc

Le boulevard du Franc est le nom donné à la rue qui relie le giratoire des Echarbeaux (Près de Kiabi) à Vive le Jardin. Une partie de cette voie a été ouverte fin 2001 avec des aménagements provisoires (bandes rugueuses et signalisation indiquant l'étroitesse de la chaussée). 2005 sera l'année réalisation de la chaussée définitive. La voie va donc être élargie entre le magasin Rétif et l'arrière de Vive le Jardin où devrait être aménagé un nouveau giratoire qui permettra à terme (vraisemblablement en 2006) de rejoindre le giratoire du Pré Naudin. L'importante bute de terre que l'on peut apercevoir le long de la chaussée sera évacuée.

Enfin une voie de desserte des terrains situés derrière la station service Elf sera construite simultanément.

> Réfection de l'avenue d'Occitanie

La première tranche de réfection de l'avenue d'Occitanie débutera au premier semestre 2005 par la partie située entre le pont de Notz et le Giratoire du Pré Naudin.

Afin de fluidifier le trafic et de sécuriser la circulation, un nouveau giratoire sera construit devant le magasin Kar'Go. Une piste pour cyclistes et piétons sera aménagée hors de la chaussée permettant des déplacements en toute sécurité. Le tout sera agrémenté de plantations et de mobilier offrant un nouveau visage à cette voie longtemps délaissée.

Enfin, la place située devant les établissements Cloué sera entièrement refaite afin de délimiter clairement les espaces de stationnement qui seront complétés par des espaces verts de qualité. Nul doute que les riverains (particuliers et professionnels) devraient apprécier cette réalisation qui va profondément transformer le quartier.



> Route Départementale 67

La RD 67 qui relie CAP Sud à la Route de Châtellerault est actuellement en travaux. C'est une réfection complète de cet axe qui vient d'être lancée par le Conseil Général. La voie va être élargie et les virages les plus dangereux seront rectifiés.

La commune accompagnera ce chantier en déplaçant l'éclairage public pour l'adapter au nouvel itinéraire et en profitera pour refaire la voie de desserte du village des Echarbeaux. Le fossé de cette impasse sera busé, la chaussée sera élargie et une aire de stockage des bacs à déchets sera aménagée. Le coût des travaux supporté par la Commune s'élève à 45.000 € TTC.

A noter que l'ensemble du réseau d'eau potable a été refait en début d'année 2004.





ique et l'aménagement de la ville

> Passage à niveau

Il aura fallu près d'un an de démarches incessantes pour obtenir de la SNCF la réfection totale de la chaussée sur le passage à niveau de la rue des Clefs Moreaux.

En effet, la précédente rénovation menée par la SNCF sans concertation avec les services municipaux avait conduit à la création de véritables dos d'ânes qu'il n'était pas possible de franchir sans subir d'inconfortables secousses.

Merci au Conseil Général de l'Indre qui a accepté de refaire une bande de bitume de part et d'autre du passage à niveau afin de diminuer au maximum les différences de hauteurs entre les différentes chaussées.

> Bel Air : giratoire RD 67/RD 954

Ça y est, on entendait parler depuis plusieurs mois, on va bientôt pouvoir le voir !

Un giratoire va enfin remplacer le carrefour situé au croisement des Route de Châtellerault et des Echarbeaux. Les travaux débuteront le 15 février et devraient être terminés avant l'été.

Ils seront entièrement financés par le Conseil Général de l'Indre avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Castelroussine.

> Lotissement Les Cyprès

Opération quasi achevée pour le lotissement communal des Cyprès près du cimetière. Les travaux de viabilisation ont été réalisés et les espaces verts sont terminés. Tous les lots ont été vendus et les permis de construire sont presque tous délivrés. Le revêtement définitif de la chaussée est programmé pour le printemps 2005 lorsque le gros œuvre des pavillons aura été réalisé.

La rue intérieure a été dénommée par le Conseil Municipal "Rue des Cyprès".

> Eclairage Public Route de Villers

L'éclairage public a été prolongé afin d'assurer une continuité entre le bourg et le stade municipal.

L'augmentation de la fréquentation du complexe sportif, avec l'entrée en service du terrain de foot en gazon synthétique et la construction programmée pour cette année du nouveau dojo, justifie cet investissement d'un montant de 28.500 € TTC.

> Ancienne Route de Tours

Plus de 20 ans qu'on en parlait nous disent ses habitants ! Ce sera terminé dans quelques jours. C'est un important chantier qui est actuellement conduit sur l'ancienne route de Tours depuis l'été 2004.

Après la réfection des canalisations d'eaux pluviales dont le débit a été augmenté, c'est une nouvelle chaussée qui a été construite. Sa largeur a été volontairement réduite afin de limiter la vitesse des véhicules sur cette longue ligne droite.

Par ailleurs, il a été décidé, après concertation avec les riverains concernés, d'aménager, en bas de la rue, un trottoir de chaque côté et non pas d'un seul comme prévu initialement. Afin d'assurer une largeur suffisante pour la circulation des piétons, deux murs de soutènement ont été construits en béton armé. Construction spectaculaire qui a nécessité la présence d'une grue pendant plusieurs semaines et la fermeture complète de la rue à ce niveau.



2005 INVESTISSEMENTS

> Priorité au cadre de vie !

La Commune de Saint-Maur a été la première du Département à voter son budget.

Le 9 décembre dernier, le Conseil Municipal a voté son budget 2005. Pour la deuxième année consécutive, notre commune a choisi de faire sa programmation budgétaire dès le mois de décembre et de ne pas attendre le mois de mars comme le font la majorité des municipalités. Ce vote n'est pas anodin puisqu'il nous permettra de lancer la réalisation des programmes d'investissement dès le mois de janvier et 2005 sera une année particulièrement chargée en la matière !

Voilà un aperçu des chantiers qui seront conduits cette année :

> Voirie : 967.500 €

- Réfection du Chemin des Echarbeaux, busage des fossés, élargissement et revêtement de la voie : 30.000 € TTC
- Aménagement de l'intersection de la rue de la Rochette et de la Route de Châteauroux : 7.000 € TTC
- Pose de ralentisseurs : 10.500 € TTC
- Avenue d'Occitanie, aménagement des espaces verts, du réseau d'eau pluviales et de pistes sécurisées pour les cyclistes et les piétons sur tout l'itinéraire : 510.000 € TTC
- Aménagement d'une liaison piétonnière entre la Maison Centrale et le Centre-Bourg (1^{ère} phase) : 400.000 € TTC
- Signalisation diverse : 10.000 €

> Environnement : 15.000 €

- Création d'espaces verts.

> Eclairage public : 249.000 €

- Route départementale n°67, modification de l'implantation des candélabres : 14.000 € TTC
- Avenue d'Occitanie, réfection de l'éclairage sur toute l'avenue : 227.000 € TTC
- Eclairages divers et décorations : 8.000 € TTC

> Equipements publics : 242.000 €

- Aménagement du jardin public autour du Club Micro et de la Maison des Associations : 16.000 € TTC
- Ecole primaire, réfection des fenêtres (1^{ère} tranche) : 33.000 €
- Bornes incendies, 2^{ème} tranche de rénovation : 7.000 € TTC
- Dojo : 186.000 € (solde du financement)
- Equipement de la mairie en mobilier et matériel : 7.500 TTC
- Equipement des services techniques et bâtiments municipaux : 7.500 € TTC
- Mobilier bibliothèque et expositions : 1.500 € TTC
- Mobilier restaurant scolaire : 1.000 € TTC
- Mobilier et équipements école maternelle : 5.300 € TTC
- Mobilier et équipements école primaire : 3.500 € TTC
- Matériel éducatifs divers : 3.500 € TTC

> Le budget prévisionnel 2005 en quelques chiffres

Un budget global équilibré à 3.817.600 €

2.165.800 € de dépenses et recettes de fonctionnement.

312.200 € d'autofinancement soit 27% de plus qu'en 2004. L'autofinancement est la part des crédits de fonctionnement disponibles pour financer les investissements lorsque la Collectivité a encaissé toutes ses recettes de fonctionnement et qu'elle a payé toutes ses dépenses de fonctionnement. L'augmentation démontre que la Commune maîtrise ses dépenses et que l'ensemble de l'augmentation de ses recettes peut-être consacré aux investissements.

217.000 € consacrés au remboursement de la dette (capital et intérêts). Contre 228.000 € en 2004 soit une annuité en diminution de 4,8 %.

762.000 € consacrés aux charges de personnel soit 35,2% du budget de fonctionnement.

1.651.800 € de dépenses et recettes d'investissement

1.509.800 € consacrés aux investissements directs (acquisitions et travaux).



ZOOM SUR

> Yoan Rondelot

apprenti au Service espaces verts,
sélectionné aux "Olympiades des Métiers"

Yoan est apprenti au service "espaces verts" depuis près de 4 ans maintenant. Après l'obtention d'un BAC professionnel, il poursuit actuellement ses études au Centre de Formation des Apprentis (CFA) pour obtenir un brevet de technicien supérieur (BTS).

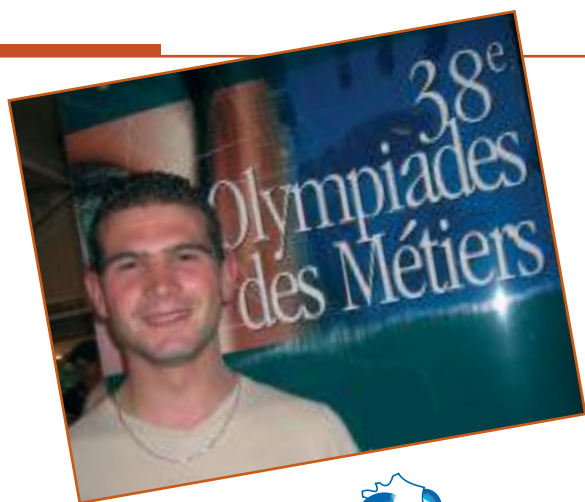
> Démontrer son "savoir faire"

L'évaluation des candidats s'est faite sur la qualité du travail effectué :

- Construction d'un muret avec de grosses pierres de taille
- Aménagement d'une allée en dallage opus
- Pose de gazon de plaquage
- Plantation de massifs floraux et arbustifs
- Respect du plan et de son échelle

Tous les corps de métiers étaient représentés : carrosserie, plomberie, travaux publics, mode, esthétique...

Yoan et Romain ont terminé 3^{ème} une belle réussite ! Ils ont vécu selon leur témoignage : "une expérience très enrichissante pour leur avenir et pour leurs connaissances pratiques et techniques". *Toutes nos félicitations et nos encouragements à eux deux.*



Région Centre

> Les Olympiades

Les "Olympiades des Métiers" sont un concours organisé par le Conseil Régional du Centre pour récompenser les meilleurs apprentis des 6 départements de la Région.

Yoan RONDELLOT et son camarade Romain RAVAUD ont déposé un dossier d'inscription à ce concours. Après étude de leur parcours, leur candidature a été retenue pour participer à la sélection régionale organisée cette année à Bourges, au Palais d'Auron, les 1er et 2 Octobre derniers.

Ils ont alors dû réaliser sur place dans un temps limité (10 heures sur 2 jours) une épreuve d'aménagement d'un mini jardin d'une superficie de 25 m² (5 m x 5 m).

RUBRIQUE MEDIA

> Saint-Maur sur le Net !

La convention de partenariat signée entre la Commune et le Club Micro prévoyait la mise en ligne sur internet d'un site officiel municipal.

C'est désormais chose faite avec www.saint-maur36.fr
Vous trouverez sur ce site toutes les infos utiles sur la vie de la commune, les commerces, les associations, vos démarches administratives... Nous n'en sommes qu'aux premiers jours de fonctionnement, ce site va s'enrichir de nouvelles rubriques et de nouvelles fonctions dans les prochaines semaines. La Municipalité tient à remercier très chaleureusement les bénévoles du Club Micro-Informatique qui passent de nombreuses heures à la construction et à l'amélioration du site. Nous vous invitons tous à aller visiter cet espace et à nous signaler par courriel les anomalies que vous pourriez relever. N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos propositions d'amélioration.

Un grand Merci à Benoît Catherineau qui a beaucoup travaillé à la conception du site.

Adresse mail de la mairie : contact@saint-maur36.com

> Le Club de foot aussi !

Vous voulez avoir des infos sur l'US Saint-Maur football ? Rien de plus simple, en quelques clics de souris vous saurez tout de la vie du Club, son histoire, son actualité, ses résultats, ses dirigeants, ses installations...

Une véritable mine d'informations !

www.stmaurfoot.fr.st



> Deux nouvelles associations culturelles

Depuis septembre deux nouvelles associations viennent enrichir la vie culturelles de notre commune.

> "La boîte à images" Atelier Sténopé (fabrication de son appareil photo)

Connu depuis l'antiquité, le phénomène sténopé ou "petit trou" permettant de former une image optique sans aucun objectif a été utilisé en photographie sitôt les procédés suffisamment sensibles.

Aujourd'hui, photographier avec un appareil fabriqué dans un vieux carton, est un jeu passionnant.

L'atelier propose une initiation au fonctionnement de l'appareil photo, à partir de la réalisation de son propre appareil photo, et le développement des images réalisées dans un labo photo.

Prochain atelier 22 janvier

Renseignements et inscriptions : 02 54 22 48 07

> "Des mots qui content... pour de vrai"

Lecture à haute voix

Les actions autour de la lecture cherchent à lutter contre l'illettrisme, à donner le goût de lire au cours de moments souvent forts en convivialité.

L'animation est fondamentale dans la vie d'une bibliothèque, une fois par mois l'association "Des mots qui content... pour de vrai" propose une fois par mois une heure de contes adaptés pour tous les âges.

L'association propose également l'organisation de veillées, soirées contes et lecture à haute voix.

Renseignements

Catherine Désiré : 02 54 27 14 75



> Corbeaux freux, corneilles : un nombre indésirable !!

Ces oiseaux classés nuisibles sont trop nombreux dans notre commune. Ils occasionnent certains dégâts dans les semis de cultures et dans les nids d'oiseaux en mangeant les œufs et en tuant les oisillons. Pour ces raisons, la Société Communale de Chasse a souhaité se munir d'une corbeautière (volière piège à corvidés) et a sollicité la Municipalité.

Le Conseil Municipal, conscient de la gêne créée par ces oiseaux, notamment dans les potagers et vergers au moment des récoltes fruitières, en finance la réalisation. La Société de Chasse, dotée de cet outil assurera la mise en œuvre, la gestion et la maintenance. Un enclos prêté par un propriétaire, M. Trochon, est choisi afin d'éviter les dégradations de cette volière. Elle sera régulièrement déplacée pour atteindre un rendement optimum.

Association Communale de Chasse - Contact : M. Gaillard, Président



> Partenariat ville/associations nouvelles conventions 2005/2008

Conformément aux orientations données lors des Assises nationales de la vie associative, les collectivités peuvent conclure avec les associations des conventions pluriannuelles de partenariat fixant les objectifs généraux des politiques publiques et les contreparties des engagements financiers apportés sous forme de subvention.

La Municipalité de Saint-Maur a été une des premières du Département de l'Indre à signer en 2002 des conventions tri-annuelles avec ses Associations.

Cette politique a permis de soutenir les actions nécessaires au développement culturel, sportif et social de la Commune.

Pour les Associations, c'est l'occasion de bénéficier d'une visibilité financière à trois ans. Ces conventions offrent

donc une véritable tranquillité pour les dirigeants qui peuvent se consacrer plus sereinement à leurs actions.

Le terme des conventions 2002/2004 étant arrivé, les associations ont été invitées à transmettre leurs projets afin d'élaborer les prochaines chartes dont la durée sera portée à 4 ans afin de couvrir la période 2005/2008.

Subventions 2005 : rectificatif

Contrairement à ce qui a été écrit dans la Nouvelle République du 14 décembre 2004, le Conseil Municipal n'a pas délibéré des subventions attribuées pour l'année 2005. En effet, la Commune a engagé une nouvelle concertation avec les associations afin d'élaborer les futures conventions associatives. Les subventions 2005 devraient donc être votées en février ou mars prochain.

VIE SOCIALE

> Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

220 colis de Noël ont été confectionnés et distribués aux personnes de plus de 72 ans par les membres du CCAS et des volontaires. La Maison de Retraite les Trois Rivières n'a pas été oubliée, ses résidents ont reçu des chocolats fort appréciés nous a-t-on dit !



> Repas des personnes âgées

28 novembre 2004. Comme chaque année, la Municipalité et la Commission des Affaires Sociales ont convié les seniors au traditionnel repas offert par la Commune. 177 personnes ont assisté à ce déjeuner qui a été suivi d'une animation. Chants et danses ont terminé cet agréable après-midi.



> Divagation d'animaux sur le domaine ferroviaire

La SNCF est actuellement confrontée à une recrudescence d'incidents dus à des pénétrations de bétail dans les emprises du chemin de fer.

Pour éviter les conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF invite les riverains propriétaires d'animaux à boucher les trous dans les haies et à maintenir ou remettre en bon état leurs clôtures.

En cas d'accident, la responsabilité des propriétaires mis en cause est systématiquement recherchée.

A titre d'exemple, un éleveur s'est récemment vu condamner à 17 900 € suite à un heurt de moutons et un autre à 200 000 € pour un choc avec un troupeau de vaches ayant entraîné un déraillement du train.



> Attention danger !!

Suite à une recrudescence d'incidents la SNCF effectue une sensibilisation auprès des usagers pour informer des risques encourus lors de pénétrations dans les emprises du Chemin de Fer. Il est très dangereux de se promener, traverser, longer... les voies ferrées. Cela peut occasionner des accidents graves et entraîner des poursuites judiciaires à l'encontre de leurs auteurs.



> Route de Tours : attention au stationnement gênant !

Suite à plusieurs plaintes de riverains qui ne disposaient pas de la visibilité suffisante pour sortir de chez eux en toute sécurité, des consignes ont été transmises à la Police Nationale afin que les stationnements gênants des véhicules sur trottoirs soient sanctionnés.

Il est rappelé que le stationnement sur trottoir est interdit sauf aux emplacements aménagés spécialement à cet effet.

Les trottoirs ne sont pas non plus des espaces de vente de véhicules et de matériels en tous genres, il est donc interdit d'y déposer des matériels à vendre...

Merci à chacun de veiller au respect de ces règles dans l'intérêt de tous les riverains.

> Chemins d'association foncière

Ils sont privés et réservés aux propriétaires riverains ainsi qu'aux exploitants. Toutefois leur accès est toléré pour les seuls vélos et piétons.





> Comment obtenir

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage noms et prénoms	Gratuit	Joindre 1 enveloppe timbrée avec adresse
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance noms et prénoms (nom de jeune fille)	Gratuit	Joindre 1 enveloppe timbrée avec adresse
		Français nés en DOM-TOM Ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mers : Etat civil, 27, rue Oudinot 75007 PARIS		Français nés à l'étranger Ministère des Relations Extérieures BP 1056 44035 Nantes
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile	Indiquer date du décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	Joindre 1 enveloppe timbrée avec adresse
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité 1 justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, téléphone) Ancienne carte ou certificat de perte Livret de famille	Gratuit	Délai : 3 à 4 semaines
Passeport	Mairie	Livret de famille 2 photos d'identité 1 justificatif de domicile Ancien passeport ou certificat de perte Carte d'identité	Timbre fiscal de 60 €€ ou 30 € pour les mineurs de 15 à 18 ans	Délai : 3 à 4 semaines
Casier Judiciaire	Casier judiciaire National 107, rue Landreau 44079 NANTES Cedex 1 - Site Internet	Son état-civil et son adresse Photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité	Gratuit	Joindre 1 enveloppe timbrée avec adresse
Certificat de Nationalité	Juge d'Instance du domicile	Livret de famille des parents et éventuellement des beaux-parents Copie intégrale de l'acte de naissance	Gratuit	
Carte d'électeur	Mairie du domicile ou de résidence	Carte d'identité ou livret de famille Justificatif du domicile (quittance de loyer ou EDF) - Ancienne carte	Gratuit	Avoir 18 ans et la Nationalité Française Ressortissants de l'U.E. peuvent participer aux élections du Parlement Européen et aux élections municipales
Carte grise	Préfecture ou Mairie	Certificat de vente. Carte grise barrée et signée par le vendeur Pièce d'identité	Selon tarif en vigueur	1 enveloppe affranchie en recommandé à l'adresse de l'acheteur
Certificat de Non-Gage	Préfecture du lieu d'immatriculation	Justificatif de domicile et présentation carte grise	Gratuit	Borne de délivrance à la Préfecture www.interieur.gouv.fr
Examen du permis de chasser et permis de chasser	Fédérateurs des Chasseurs de l'Indre	Imprimé à retirer en Mairie pour passer l'examen	Selon tarif en vigueur	
Certificat d'autorisation de sortie du territoire	Mairie du domicile	Présence du père ou de la mère avec le livret de famille et carte d'identité du mineur	Gratuit	En cas de divorce des parents, photocopie du jugement de divorce



ACTIVITÉS CULTURELLES

> Bois et Pierre

Festival de sculpture à Saint-Maur du 16 au 23 juin 2005

Cette manifestation estivale a pour but de réunir cinq sculpteurs professionnels pendant huit jours afin qu'ils réalisent une œuvre.

Ces sculptures seront implantées sur la Commune de Saint-Maur qui en restera propriétaire. La finalité de cette rencontre est de créer un événement artistique et touristique et d'enrichir la vie culturelle et le patrimoine.

Chaque sculpteur réalisera durant ces huit jours une œuvre de type monumentale d'une hauteur variant de 2,50 m à 3,50 m.

Parallèlement une exposition des œuvres des artistes participant sera organisée.

Cette manifestation prendra un caractère européen avec la présence de notre sculpteur Saint-Maurois Germanino Frias d'origine portugaise et d'un Gallois Jam Stiff.



Germanino Frias

> Manifestations de janvier à juin

> SALON DES ANTIQUAIRES

organisé par Association Patrimoine et Traditions 36
samedi 29 et dimanche 30 janvier
Château des Planches - Contact : 02 54 34 09 63

> SOIRÉE LA BOUINOTTE

samedi 26 février - Château des Planches

> THÉÂTRE organisé par Comité des Fêtes

dimanche 27 février - Château des Planches
Contact : 02 54 07 31 44

> CARNAVAL organisé par Familles Rurales

samedi 26 février après-midi dans les rues de Saint-Maur

> LOTO PÉTANQUE

samedi 5 mars

> BOURSE MILITAIRE organisée par A.R.V.M.

dimanche 27 mars 2005 au Gymnase des Planches
Contact : Monsieur REBARDEAU au 02.54.26.52.81.

> LOTO DON DU SANG

dimanche 6 mars

> BAL DU PRINTEMPS organisé par Comité des Fêtes

samedi 12 mars - Château des Planches
Contact : 02 54 07 31 44

> LOTO AMICALE PÉNITENTIAIRE

dimanche 20 mars

Contact : Philippe ROULET 02 54 24 07 44

> CONCERT RETINA

organisé par Groupe Vocal de Familles Rurales
vendredi 25 mars - Château des Planches

> MARCHÉ DE L'U.N.C.A.F.N.

dimanche 3 avril

> CONCERT TEMPO PRIMO

samedi 9 avril - Château des Planches

> THÉ DANSANT organisé par Comité des Fêtes

dimanche 10 avril - Château des Planches
Contact : 02 54 07 31 44

> MULTISPORTS organisé par l'Union Sportive

du 29 avril au 1^{er} mai - Parc des Planches

> CHAMPIONNAT DE L'INDRE DE PÉTANQUE

organisé par la Section Pétanque - samedi 14 mai
Contact : Jean-Jacques BONNET 02 54 27 79 69

> CHAMPIONNAT DE L'INDRE TRIPLETTE DE PÉTANQUE

organisé par la Section Pétanque - dimanche 22 mai
Contact : Jean-Jacques BONNET 02 54 27 79 69

> FÊTE DU CHEVAL organisée par Comité des Fêtes

dimanche 12 juin - Contact : 02 54 07 31 44

> GALA DE DANSE ET MUSIQUE Familles Rurales

samedi 4 juin 2005 - Château des Planches

> FÊTE DE LA MUSIQUE

mardi 21 juin - Renseignements auprès de la Mairie

> RALLYCROSS organisé par l'Écurie Terre du Berry
samedi 18 et dimanche 19 juin